

LES OUTILS DE FORMATION À DISPOSITION DES **DEMANDEURS D'EMPLOI**

SE PRÉPARER À ENTRER EN FORMATION OU EN EMPLOI

Prépa apprentissage

Etape clé pour sécuriser les parcours en préparant les futurs apprentis à intégrer une formation en alternance grâce à un accompagnement renforcé et une meilleure connaissance des métiers.



ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À UN POSTE

Action de formation conventionnée

Formation de 400h maximum pour acquérir des compétences nécessaires à un emploi correspondant à une offre spécifique déposée par une entreprise.



Préparation opérationnelle à l'emploi (individuelle et collective)

Organisée par France Travail, cette formation de 400h maximum permet de découvrir un métier et intégrer, à la suite, cette formation en alternance.



Action de formation préalable au recrutement

Elle permet de financer des formations longues tout en étant rémunéré.

SE FORMER EN TRAVILLANT

Contrat de professionnalisation

Ouvert aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, il combine formation pratique en entreprise et théorique.



Apprentissage

Outil de formation essentiel, il permet à un salarié de développer ses compétences en alternant savoirs théoriques et mise en pratique en situation réelle de travail.

FINANCER UNE FORMATION INDIVIDUELLE

Compte personnel de formation

Il permet de financer des formations certifiantes avec les droits acquis pendant l'activité professionnelle.



Aide individuelle à la formation

Financement par France Travail d'une formation nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise.

